

MODOS

Journal du Syndicat National Unitaire de l'ANPE

D'EMPLOIS

Fédération Syndicale Unitaire

LA FUSION CHANTIER GIGANTESQUE ET INÉDIT

Les élections viennent de rendre leur verdict, malgré un recul, le SNU confirme son rôle de première organisation syndicale du personnel de l'ANPE.

On peut penser que les élections se sont passées peut-être un peu trop tôt, avant le décrochage du Président bling-bling dans l'opinion et les sondages. Nous avons également subi le poids de la déferlante institutionnelle de la fusion qui a été omniprésente dans ce scrutin.

Après le vote de la loi, une nouvelle phase est ouverte. Les premiers fondements baptismaux de la nouvelle institution corroborent nos analyses à propos de l'inclinaison coercitive du grand meccano à bâtir, avec en jalons, la convention UNEDIC à venir, la réforme de la formation professionnelle et la modification du contrat de travail.

À y regarder de près, nous avons, peut-être, un peu trop noirci le trait. Le paysage qui se présente, est peuplé de contradictions dynamiques; il existe des espaces, des brèches. La loi elle-même, à la relecture minutieuse, porte l'impact de notre action (missions de Service Public, garanties pour le personnel...). Le nouvel organisme par sa taille, par ses racines institutionnelles (État, partenaires sociaux, Collectivités Territoriales) modifie profondément l'interaction entre les composantes du Service Public de l'Emploi. Il rétroagit sur l'ensemble des intervenants sur le marché du travail en bousculant la donne (organismes de placement privés, sous-traitance, UNEDIC maintenu).

Le retard à l'allumage depuis la publication de la loi, le 13 février, démontre que le chantier ouvert est gigantesque et inédit. Il ne sera en rien un « long fleuve tranquille ».

En même temps, la reprise en main gouvernementale est là pour prouver (mais qui en a douté) que l'État n'est en rien décidé à passer la main à quiconque sur la question fondamentale du chômage et de l'emploi.

La nomination de Christian Charpy s'inscrit dans ce contexte. Premier constat : nous le connaissons et il nous connaît. Nous avons le sentiment que la crédibilité du SNU ne sera pas à démontrer en repartant à zéro. Dans quel sens la restructuration du réseau opérationnel va-t-elle se produire ? Alignement sur le réseau ASSEDIC, sur le réseau ANPE, reconfiguration complète ?

Beaucoup de questions. En tout cas, ce qui est sûr c'est qu'il faut garder les nerfs solides et que, plus que jamais, l'outil syndical est nécessaire.

Noël Daucé

AU SOMMAIRE DU N° 26

ACTUALITÉ :

- **Sommes-nous en crise ?, p.3**
- **Fusion ANPE-ASSEDIC, p.4**
- **Mai 68... c'était hier!, p.5**
- **Et Diem créa la flamme, p.5**
- **Les retraités dans la rue, p.6**
- **Aimé Césaire, p.7**

À L'AGENCE :

- **Bonnes pratiques de placement..., p.3**
- **Salariés pauvres et mal logés, p.4**
- **Suicide au travail, p.5**
- **Je vous quitte!, p.7**
- **Précarité : une injustice..., p.8**

Cahier central, p.9 à 16
Les élections professionnelles,
analyses et perspectives...



LA RUBRIQUE À GUY YOTINE :

- **Bienvenue chez les crétiens, p.6**

POINT DE VUE :

- **Lettre ouverte d'un agent..., p.6**

1/2 DANS LE MONDE 2/3 À L'AGENCE :

- **« Persécutions des femmes », p.7**

SILHOUETTE :

- **Marie Catusse, conseillère..., p.8**



© Philippe Sabater

Les municipales et cantonales confirment le rejet de la politique de N. Sarkozy et du gouvernement. Malgré cela, le rouleau compresseur des réformes continue son œuvre : paquet fiscal de 15 milliards d'euros pour les plus riches, détricotage de la sécurité sociale, remise cause du service public et de ses garanties pour les usagers, retour à l'emploi contraint des seniors, etc. Tout ceci dans un contexte de crise économique de politique de rigueur et de baisse de pouvoir d'achat.

La fusion au cœur d'un contexte chargé

La loi de réforme du service public de l'emploi a été adoptée par le parlement et promulguée le 13 février. Elle s'inscrit logiquement dans un ensemble de projets libéraux voulus par la majorité actuelle. L'accord sur la « modernisation » du marché du travail, signé en janvier par quatre des cinq centrales syndicales dites représentatives, introduit deux nouveautés, la rupture conventionnelle et le contrat à objet défini. Et l'offre valable d'emploi va contraindre les demandeurs d'emploi à accepter n'importe quel emploi dans un marché de plus en plus dégradé, accentuer la pression sur l'ensemble des salariés et vider de son sens notre métier de conseiller.

Pour mémoire les déclarations de N. Sarkozy : « Je vais engager un gigantesque plan contre la fraude » ou encore : « le nouvel organisme sera chargé de prononcer ces sanctions pour des raisons d'efficacité. » Restent à venir les négociations concernant la convention Tripartite État/ANPE/Unedic, la nouvelle convention d'Assurance Chômage et la formation professionnelle.

Du retard à l'allumage

Le gouvernement peine à tenir son calendrier, en raison du conflit interne au MEDEF, alors

qu'il estime que la vitesse d'exécution est essentielle pour la réussite de la fusion. La mise en place de l'institution provisoire et la nomination du Délégué Général étaient prévues pour la mi-mars afin que la nouvelle institution nationale soit créée avant le 1^{er} janvier prochain et que la nouvelle convention collective se mette en place avant le 1^{er} septembre 2010.

Aujourd'hui Christian Charpy est nommé délégué général. Sa première mission va consister à négocier la convention collective des agents de la nouvelle institution et tous les accords ou conventions nécessaires à la mise en place de l'institution, notamment celles concernant les conditions de reclassement des salariés de l'Unedic et de l'ANPE. Différents travaux préparatoires à la mise en œuvre de cette fusion ont vu le jour :

- le rapport de l'IGAS, état des lieux et analyse de l'existant. Il recense les principaux projets sous-tendus par la fusion ainsi que les conditions de la réussite
- la mise en place, par Bercy, d'une mission pour réfléchir aux évolutions de l'offre de service, l'implantation géographique et la politique de recours au privé
- le lancement d'un appel d'offres afin de définir le nom et le logo de la Nouvelle Institution.

La fusion, déjà en route sur le terrain

Sur le terrain l'ANPE et les Assedic n'ont pas attendu la mise en place des décrets pour avancer sur des projets. La fusion opérationnelle est en route : fusion des fonctions d'accueil (échanges de personnels, guichets uniques), fusion des systèmes d'information, uniformisation des ouvertures au public, déploiement d'un module commun ANPE/ ASSEDIC sur la connaissance réciproque des métiers. Réunis en séminaire les 7 et 8 avril, les directeurs régionaux de l'ANPE, des ASSEDIC et du GARP ont réfléchi, à partir d'expériences locales, à l'évolution de l'offre de service, du réseau et à l'organisation régionale du futur opérateur. Tout est en route, avant même la mise en place de l'instance provisoire qui doit veiller au respect des procédures obligatoires d'information et de consultation des instances représentatives du personnel.

L'objectif politique du gouvernement est double : atteindre le taux statistique de 5 % de chômage d'ici 2012 et mettre à disposition du patronat une main-d'œuvre flexible et bon marché.

En concentrant dans une même institution le placement, l'indemnisation, le gouvernement remplit ces deux objectifs. .../... suite en p.2

suite



Les enjeux de la mise en place de la nouvelle institution

Inquiétude sur le devenir professionnel

La fusion est en contradiction avec les intérêts des demandeurs d'emploi et les intérêts des agents de l'ANPE et des Assedic. Pour les demandeurs d'emploi, c'est le durcissement des conditions de retour à l'emploi et des contrôles (dans la continuité de la philosophie du PARE) au détriment de l'accompagnement et du conseil, contrôle qui n'a pas sa réciproque pour les entreprises.

Pour les agents des deux institutions, le début de confusion des missions est apparu par le transfert de l'IDE. Même si le métier des agents du régime d'assurance chômage était essentiellement centré sur le versement des allocations de chômage et le contrôle de la recherche d'emploi, il prenait aussi en compte les besoins individuels des demandeurs d'emploi (comme la prise en charge de formations qualifiantes par le biais de l'allocation formation reclassement). Le métier des agents de l'ANPE est bouleversé depuis la mise en place du Pare et du SMP. Il s'oriente de plus en plus vers celui de contrôleur et de placer vers les métiers dits en tension entraînant de fait, pour beaucoup d'agents, une souffrance liée à la perte de sens au travail. En contradiction avec l'objectif de placement, la relation entreprise, essentielle pour atteindre un tel objectif, n'est plus qu'une variable d'ajustement.

Quant au projet de mutualisation des moyens – effectifs, résorption des doublons de certaines fonctions supports (RH, Équipement etc.) – il est source d'inquiétude pour les agents concernés. Leur devenir professionnel est mis en cause (disparition de la filière appui gestion). L'inquiétude est aussi forte que celle vécue depuis la création du GIE par nos collègues de la filière informatique. La ligne hiérarchique n'est pas épargnée. Dans les prochains mois, elle sera touchée par le changement : là aussi les doublons existent...

Le service public : une idée d'avenir

Le SNU s'est opposé à ce projet de fusion. Aujourd'hui nous continuons à défendre notre déontologie et nos missions de service public. Fidèles à nos orientations, nous nous engagerons pleinement dans les négociations qui vont s'ouvrir pour que la nouvelle institution réponde aux besoins et aux intérêts des chômeurs, indemnisés ou non, et de tous les salariés quels que soient leurs statuts. Nos missions devront s'exercer avec une approche humaine et dans le respect du demandeur d'emploi et de tous les usagers.

Nous jetterons toutes nos forces dans les négociations qui s'ouvrent, pour défendre les missions et les valeurs du service public à travers les métiers d'indemnisation et de conseil dans l'intérêt des personnels des deux institutions fusionnées et celui des usagers.

Nous défendrons par tous les moyens le statut public des agents ANPE et nous attacherons à le faire vivre de façon dynamique et attractif. Les garanties du statut public (garanties d'emploi, déroulement de carrière, temps partiel, droit de mutation, respect de l'indépendance, recrutement, promotion...) doivent être applicables à tous les salariés de la nouvelle institution. La convention collective devra prendre en compte le meilleur des deux statuts des personnels.

La lutte a pour objectif d'acquiescer de nouveaux droits à partir des acquis statutaires et sociaux actuels dans l'intérêt conjoint des agents de l'ANPE et de l'ASSEDIC. Sur ces bases d'orientation, nous avons proposé à toutes les organisations syndicales de l'Agence de provoquer une rencontre avec nos homologues des ASSEDIC afin de construire une unité intersyndicale large. Pour le SNU, seule l'unité syndicale permettra de répondre à tous ces enjeux. La tâche est considérable. Nous avons une responsabilité toute particulière dans les mois à venir pour organiser la résistance au service des usagers, demandeurs d'emploi et salariés, et des agents des deux institutions actuelles. ■

Colette Pronost

Avec VUIBERT Préparez votre avenir

Fonctionnaire : comment le devenir?

ATSEM

RÉDACTEUR TERRITORIAL

Les métiers de l'enfance

AGENT DE CONSTATATION DES DOUANES

SAPEUR-POMPIER PROFESSIONNEL, 2^e CLASSE

Travailleurs handicapés : de la reconnaissance à l'emploi

CONCOURS de GARDIEN de la PAIX

CONCOURS de GENDARME

Tous nos titres et nos catalogues sont sur www.vuibert.fr

ANPE

3 400 CDD
+ 2 200 CAE CAT
= 5 600 précaires

N'ACCEPTONS PAS COLLECTIVEMENT CETTE SITUATION

PÉTITION DE SOUTIEN

Le SNU, dans la continuité de son action, exige l'ouverture d'une nouvelle négociation pour titulariser avant le 31 décembre 2008 l'ensemble de nos collègues en situation de précarité en signant et en faisant signer cette pétition.

Appel au soutien massif de tous les agents
MASSIVEMENT SIGNEZ LA PETITION ELECTRONIQUE SUR :
<http://snuanpepaca.free.fr/spip/spip.php?article1>

Sommames-nous en crise?

Trois fois oui!

C'est la question débattue par les commentateurs de la chose économique. Est-elle déjà passée? Si rapidement? Ou est-elle encore à venir? Les réponses des optimistes minimisent mais les faits s'obstinent.

Un constat : les médias, presses, radios, télé, magazines, internet, etc., tout le monde en parle et les explications avec courbes et illustrations abondent, parfois contradictoires, sur l'ampleur de la crise. C'est dire si le sujet est à l'ordre du jour et il serait absurde de jouer les autruches ou à la méthode Coué. D'autant qu'une crise économique a toujours une traduction sur le marché de l'emploi. Et... Nous sommes le marché de l'emploi. On peut d'ailleurs s'étonner que la DG ne fournisse pas aux agents, par formation ou par informations, les éléments pour suivre les évolutions économiques. Mais c'est un autre sujet.

Une crise mais quelle crise?

Première crise!

Dans un article de Mode d'Emploi N° 25 sur les crédits « subprime » écrit en septembre, je pronostiquais une contagion à tous les secteurs financiers (banques, établissements financiers, assurances, etc.) non seulement aux USA mais aussi en Europe et dans le reste du monde, y compris les pays émergents comme la Chine et l'Inde.

À l'heure où nous écrivons, c'est fait. Et on continue à découvrir, chaque jour, divers acteurs ayant racheté, par le jeu de la « titrisation »*, des dettes qui devaient rapporter gros et sans grands risques car adossées à des biens hypothécaires. On a même vu une ville Norvégienne qui avait investi son bas de laine dans ces « papiers pourris » et se retrouver gros jean.

Ne riez pas cyniquement car tout n'est pas révélé, loin s'en faut, et la récente annonce du Crédit Agricole montre que même les plus informés n'ont pas vu venir l'orage. Jusques et y compris des banques du Top Ten aux USA, en Allemagne, en Suisse, en Chine, etc. Quant aux banques moyennes et petites, il faudra attendre probablement encore une année pour y voir clair. Quid des assurances et des sociétés de crédits?

Les pertes « subprimes » étaient estimées en octobre à 600 milliards de \$. Elles sont réévaluées de 4000 à 6000 milliards de \$. Kolossal! Abyssal!

Et les annonces pleuvent, plus ou moins claires. La dernière en date concerne la première banque des USA City Group qui annonçait, en novembre, des pertes de 11 milliards de \$, ce qui l'avait conduite à faire appel à un fond « souverain » d'Abu-Dhabi. On dit maintenant qu'il reste encore 18 milliards de \$ à éponger...

Ce qui provoque 2 conséquences majeures :

- la méfiance entre banques provoquant un luxe de précautions surtout dans le montage des grands et moyens investissements (>100 millions d'euros) nécessitant des groupements.

- l'usage de la pédale de frein entraînant mécaniquement une réduction des activités donc une tendance récessive.

Ce qui démontre que le jeu de la titrisation est une mécanique infernale pour l'économie réelle.

La « titrisation »*, l'outil majeur de la financiarisation déréglée du capitalisme au nom de l'assurance

contre les variations monétaires, existe depuis 1987. Merci Mme Thatcher. Même si la zone euro est épargnée, relativement, par la tendance récessive. Pour combien de temps?

Deuxième crise!

Il s'agit d'une crise des échanges monétaires, dont la parité Euro - Dollars a connu depuis deux ans une inflation (de l'euro).

Jouer avec le \$ en le laissant filer, ou en jouant l'inverse quand cela lui est utile, est une politique choisie par les USA depuis la fin de la parité avec l'or (Nixon). Pour maintenir la compétitivité des marchandises, on réduit la parité dans les échanges. Ils peuvent le faire car, quoi qu'on en dise aujourd'hui, plus de 80 % des échanges commerciaux sont réalisés en \$.

Cela donne une force telle qu'elle permet de créer de la monnaie sans contrepartie... Autant dire que la confiance dans cette monnaie faiblit et renforce mécaniquement l'euro et donc, affaiblit les exportations de la zone euro. C'est la loi du plus fort! Et tout cela renforce la tendance à la récession pour les économies les moins compétitives à l'exportation.

Troisième crise!

C'est la crise de l'énergie et des matières premières. Ce que chacun peut constater quand il va à la pompe : + 50 % en un an. On criait au loup quand le prix du baril frisait les 70 \$ aujourd'hui il dépasse les 105 \$ et rien ne montre une tendance à la stabilisation.

Cette crise de l'énergie est une crise de la demande et de la spéculation des marchés qui profitent largement aux compagnies pétrolières. Car la demande a très largement augmenté avec la formidable croissance des pays émergents (Chine, Inde, Brésil, etc.) qui cherchent à assurer leurs approvisionnements, non seulement sur les sources énergétiques mais sur toutes les matières premières : cuivre, métaux précieux ou même le blé.

Pourtant aujourd'hui, il n'y a pas (encore?) de réduction des ressources mais la poussée de la demande et la spéculation provoquent la hausse des cours, transformant les pays producteurs en pays rentiers. Et quid de la crise écologique?

Les opérations militaires en Irak et en Afghanistan, les menaces de conflits en Iran, la guerre du Darfour, le conflit palestinien, les divers conflits de l'Asie centrale et du Caucase amplifient la hausse des cours. Les risques nucléaires sérieux dans divers lieux en rajoutent.

La crise est bien là. Ce sont même 3 crises qui se développent en interaction l'une avec les deux autres. La récession, au moins tendanciellement, est bien présente et intervient fortement dans le jeu des élections américaines.

On aurait tort de jouer l'autruche. ■

Samuel Laforge

*Titrisation : transformation d'une dette en un titre vendable, ce qui revient à créer de la valeur... c'est-à-dire à émettre de la monnaie... et pas de la petite coupure...

Bonnes Pratiques de Placement...

Nous avons fait une découverte ces temps derniers : il existe de « bonnes pratiques de placement »!

Dixit notre Direction

Jusqu'alors, notre quotidien, c'était de recevoir les demandeurs d'emploi, étudier leurs problématiques et les aider dans leur réinsertion. La crise économique persistante ne nous facilitait pas la tâche et la sévère réduction des

possibilités de formations non plus. Nous avons aussi la difficile mission de négocier avec l'entreprise, ce qui donnait des échanges de ce style : « A ce salaire, il va vous être difficile de recruter... - Vous rigolez, avec le nombre de chômeurs inscrits! » Difficile, voire épuisant métier, mais nous n'avions pas compris que si nous n'étions pas encore arrivés aux 5 % de taux de chômage promis par le chef de l'État, c'était simplement parce que nous n'étions pas « bons ». Innocents qui attendiez, dans la souffrance, une reprise économique toujours reportée, n'en doutez pas, l'efficacité est à votre portée! Mais quel est le prix à payer, de cette diminution du nombre des chômeurs, pour nous et pour eux?

Nouveau formatage de l'entretien

En fait, ce nouveau formatage de l'entretien et sa version d'enregistrement informatique, couplés avec l'utilisation de l'outil « Mon Marché du Travail » sont redoutables.

Vous recevez votre usager, vous l'écoutez rapidement (le temps est compté). Il fait part de son souhait professionnel, un petit tour sur l'outil informatique « Mon Marché du Travail » pour découvrir s'il y a des débouchés, dans le cas contraire pas de problème : changez donc d'objectif professionnel, prenez ce que nous vous proposons!

Une formation des conseillers, en Île de France,

démontre que si l'on ne donne pas d'importance au problème, si l'on change sa façon de voir les choses, tout s'arrange. Comme si prendre un emploi était un acte sans conséquence, sans impact sur l'individu et sur sa vie future... Une fois le profil « correct » établi (celui qui correspond aux offres actuelles!), vous faites retour aux Offres d'emploi, élargissement éventuel géographique, et mises en relation. Combiné à la radiation pour refus d'Offre, ce système est imparable : en très peu de temps le nombre de chômeurs va considérablement diminuer...

Et nous en sommes parfois à proposer des offres par courrier avec une ligne au bas de la lettre : cette offre ne correspond pas à votre profil mais c'est du travail! Je ne pense pas que le refus entraîne radiation, mais qu'en pense le destinataire?

Mon Marché du Travail

Un tel bouleversement de notre façon de travailler est d'autant moins justifiable que l'outil de référence sur le Marché du Travail n'est même pas fiable. Actuellement, aucune source de données ne peut communiquer d'informations correctes en temps réel. Les sources Unedic de recueil des cotisations excluent l'ensemble du secteur public. L'enquête sur les intentions d'embauches surestime les difficultés des entreprises, l'ANPE ne représente qu'environ 35 % de l'ensemble des offres et les autres sources administratives ne sont disponibles que deux ans après l'année considérée...

Se servir de cet outil pour avoir un éclairage approximatif, d'accord, mais « confronter » le demandeur au marché, en faire un instrument de contrainte, n'est-ce pas exagéré? Voire inacceptable.

La machine contrôle qui?

Il a déjà été reproché à l'Agence de ne pas savoir (vouloir?) contrôler, cette fois le conseiller n'a plus « la main » il doit définir un parcours avant d'avoir terminé l'entretien et ne peut revenir en arrière dans son enregistrement. Si « Bonnes Pratiques de Placement » et la notion d'« Offre Valable » contraignent le public à « prendre, ce qu'il y a, n'importe où et à n'importe quel prix », nous sommes tout autant contraints par la directivité des outils informatiques, sans marge de manœuvre pour une appréciation plus humaine et plus juste des difficultés de l'individu. Nous sommes contrôlés, tout comme le chômeur. À quand l'automatisation de la radiation qui nous répugne?

De la déqualification à la machine

Nous sommes déqualifiés : plus de compétences personnelles mises en œuvre, plus d'aide à la construction de projet, plus de « conseil ». Nous savons tous que nos résultats, si différents des officines de placement, étaient dus, avec le même contexte économique, à cette écoute et cette prise en compte de la personne, qui associées à notre expertise et notre expérience, permettaient à chacun d'avancer et souvent même de trouver un placement « valable »! Hélas, nous sommes en train de devenir de simples opérateurs de saisie. Il est certain que ce nouveau métier sera accessible à nos collègues de l'Assedic sans formation, et les aidera à s'intégrer rapidement. Mais pourrions-nous supporter ce choc culturel, cette perte de sens de notre métier. Il n'est même pas interdit d'imaginer qu'à terme, on nous remplace par une machine. À quand la carte à puce pour chômeur? ■

Annette Dubois



Une compétence : savoir jongler. ▲

© Philippe Sabater



Un toit pour toutes et tous ▲

Salariés pauvres et mal logés

À l'ANPE, des agents se sont mis en grève de la faim pour se faire entendre sur leurs demandes de logement. Incroyable et pourtant, c'est une triste réalité. Même à l'Agence, nous ne sommes pas à l'abri de cet état de fait de plus en plus fréquent : salariés pauvres et mal logés.

Le slogan « Un toit pour tous » n'a jamais été autant d'actualité qu'aujourd'hui. La spéculation immobilière, le pouvoir d'achat en berne, la construction trop faible d'habitats sociaux rendent de plus en plus difficile l'accès au logement à une partie de plus en plus importante de la population.

Les actions spectaculaires des Don QUICHOTTE et du DAL ont mis en avant cette problématique ainsi que celle des salariés pauvres qui ne peuvent accéder à un toit faute de ressources suffisantes.

En quelques chiffres voila la situation nationale aujourd'hui :

- 3,2 millions de personnes mal logées
- 1,3 millions de familles sont en attente de logement social
- Déficit de 900 000 logements dont 600 000 logements sociaux
- 1,8 millions de demandeurs de logement social
- 13 000 jugements d'expulsion par an
- 10 000 jugements exécutés par la force publique

À l'Agence

Que se passe-t-il donc dans notre établissement sur cette question d'actualité ? Rien ou presque rien et ce peu de prise en compte véritable d'une politique sociale au sein de notre maison est un scandale. La direction feint de ne pas connaître le problème.

Pour preuve, elle n'a même pas anticipé le changement de ministère afin que les agents de notre établissement puissent se positionner sur le contingent réservé aux fonctionnaires, entraînant de fait des retards de plusieurs mois sur le traitement des dossiers.

Les assistants sociaux, en responsabilité du problème, sont trop peu nombreux ; un exemple, en Île de France, deux assistantes sociales, en vacances, s'occupent, à elles toutes seules, de 7 000 salariés. C'est pour le moins insuffisant !

De plus, certaines préfectures refusent même, malgré la loi qui les y oblige, de prendre en compte ces agents de l'État que nous sommes. Si l'on rajoute à cela la faiblesse de nos salaires, vous obtenez un cocktail détonnant.

Nous avons un nombre de plus en plus important de collègues sans logement qui se débrouillent avec les moyens du bord (colocation, chez la famille ou amis, à l'hôtel, ou avec des loyers exorbitants dans le secteur privé).

L'action collective paie

Il aura fallu la volonté conjuguée de certaines organisations syndicales et la création d'un collectif d'agents pour bousculer le doux ronron institutionnel et faire bouger notre Direction Générale. Celle-ci a enfin, le 11 avril 2008, convenu de la nécessité d'un débat sur cette question. Le SNU, accompagné de la délégation de représentants du collectif "Logement Agent ANPE", a obtenu de la direction un engagement en plusieurs points :

- Embauche de 5 A.S. pour la région IDF, pour assurer un meilleur maillage du territoire
- Embauche d'1 A.S. responsable nationale, affectéE en priorité à la question du logement, afin de coordonner au niveau national, les différentes actions entreprises.
- Interventions écrites du DG pour rappel auprès des préfets de l'éligibilité des agents de l'ANPE aux quotas réservés aux fonctionnaires.
- Abondement supplémentaire à l'ADASA de la subvention allouée pour la prestation d'aide à l'installation.
- Élaboration d'un guide des droits et des démarches pour l'accès au logement social à destination de tous les agents ANPE.

Une réunion de suivi aura lieu avant la fin du mois de juin.

Pour nous, le SNU, il s'agit d'une première étape. Toutes les solutions doivent être recherchées, l'exigence d'un toit pour tous et toutes faisant partie des droits élémentaires et fondamentaux de chacun et chacune. ■

Philippe Sabater

Fusion ANPE-ASSEDIC : une volonté européenne

Le 29 janvier 2008 à la Bourse centrale du Travail à Paris, une journée de formation organisée par le SNU-ANPE, SUD-ANPE, le MNCP et AC a réuni une centaine de personnes autour d'une invitée prestigieuse : Noëlle Burgi*, chercheuse au CNRS, spécialiste du thatchérisme. Travaillant dans le cadre de l'Observatoire des Conditions de Travail de France Telecom, créé à la demande de la CFE-CGC et de SUD, ostracisé par la CGT, Noëlle Burgi a analysé la logique de la modernisation des SPE.

Le Suivi Mensuel Personnalisé a bouleversé le métier de conseiller à l'emploi à l'ANPE. Plus question de réfléchir sur un projet professionnel avec les demandeurs d'emploi, dans une société dont les repères économiques sont difficilement déchiffrables, mais proposer un présent formaté sur une supposée réalité du marché du travail qui peut être qualifiée de virtuelle. Il s'agit bien de satisfaire les besoins des entreprises et surtout de faire baisser le coût du travail. Peu de place en matière de choix professionnel et de vie ! Les conseillers à l'emploi et les demandeurs d'emploi sont condamnés à la même coercition. Tolérance 0 pour les spécialistes de l'écoute, de l'inspection et de la recherche d'orientation. Tolérance 0 à l'égard des demandeurs d'emploi, taillables et corvéables à vil prix.

Réduction des coûts et compétitivité

Dès les années 1990, l'Union européenne a préconisé la réforme de l'État en recherchant la réduction des coûts de fonctionnement, notamment par des hausses de productivité, mais surtout en utilisant les SPE dans le cadre des politiques du marché du travail. En 1997, des objectifs chiffrés, communs, ont été définis pour tous les États-membres : l'échelon européen servant de levier. En 1998, la Stratégie européenne pour l'emploi (SEE) est lancée dans la foulée de la signature du Traité de Lisbonne, dans le but de faire de l'UE, l'économie la plus compétitive au monde et de parvenir au plein-emploi avant 2010.

Le Service Public dans la même logique

Ainsi, le SPE est un outil qui doit jouer un rôle essentiel dans la limitation de la consommation des droits à l'indemnisation. La responsabilité des agents de placement change de nature : ils ne sont plus responsables du suivi des DE, mais doivent rendre compte d'objectifs qui leur sont assignés, d'où la culture des résultats. L'emploi convenable est fragilisé et la recherche d'emploi est articulée sur des sanctions administratives et financières. Le changement social fondamental du droit au travail acté dans le préambule de la Constitution de 1946 et celle de 1958 est supplanté par les règles de la concurrence, se traduisant par l'abolition du monopole du SPE et le partage avec les ETT.

Les minima sociaux alignés

Un nouveau système dit d'assistance doit simplifier la gestion de « populations » assez hétérogènes (travailleurs pauvres, chômeurs en grande difficulté, mères célibataires, travailleurs étrangers). Le principe directeur d'assistance est celui d'une très faible prestation forfaitaire correspondant à un RMG, accordée sous conditions de ressources et, sauf exception justifiée par une incapacité de travailler avérée, de la recherche active d'emploi.

Un pas de plus avec la fusion

Selon de nombreux responsables politiques, la fusion ANPE-ASSEDIC doit permettre d'offrir un meilleur service aux chômeurs et aux entreprises et de faire reculer le chômage. Les responsables des associations de chômeurs et de précaires sont formels : le harcèlement et l'imprécision administrative finissent par porter leurs fruits. S'il y a encore assez peu de radiations, la baisse des chiffres du chômage est due au principe de l'auto-radiation.

Quant aux agents de l'ANPE, ils assistent, à la fin d'une institution fondée sur l'égalité de traitement, sur la liberté individuelle d'assumer des choix et sur la solidarité, dans un pays vantant les droits de l'homme et du citoyen. À France Telecom, les restructurations sont permanentes accompagnées de méthodes implacables appelées harcèlement, placardisation, licenciements, démissions qui peuvent mener à des actes de désespoir.

Un débat, des questions

Lors de la journée, un débat animé a permis de recueillir des questions de fond. **Y a-t-il un retour au 19^e siècle ? Avec l'enfermement dans les workhouses anglais, les ruraux fuyant la campagne et se louant comme saisonniers en France ?** On se souvient du roman d'Émile Zola « Au bonheur des dames » peignant la peur du petit monde des vendeurs et des vendeuses face au chômage récurrent. L'Histoire ne se répète jamais deux fois : il y a certes des similitudes, mais la Révolution industrielle a été réalisée en Europe.

Le syndicalisme est-il encore un puissant contre-pouvoir ? La résistance existe : elle est dérangeante dans un État de droit et, de ce fait, affaiblie par cet État, de plus en plus libéral, qui maîtrise magistralement la communication internationale. Les grands mouvements sociaux restent insuffisamment visibles. Renouveler les méthodes de lutte dans les conflits sociaux est nécessaire. À ce jour, seul le blocage de l'outil de production retient l'intérêt des médias !

Quel État ? Les lois du marché sont puissantes. Et c'est l'État qui les soutient : il ne faut pas confondre déréglementation et re-réglementation constantes. La mondialisation fait main basse sur l'État dit « providence ».

La fusion ANPE-ASSEDIC sera difficile dans les deux camps. Pour preuve, dans « le bilan du Monde 2008 » (Ed. le Monde), on peut relever cette remarque « La fusion est néanmoins délicate à réaliser... ». **Une occasion de plus de défendre le Service Public de l'Emploi !** ■

M.J. Beaumont et Luc Chevallier

*Noëlle Burgi a récemment publié « La machine à exclure : les faux semblants sur retour à l'emploi » aux éditions la Découverte.

Mai 68... c'était hier!

Le temps passe, 40 ans, ça fait deux générations. De témoin actif (ô combien) on passe au rang de vieux combattant radoteur, ce qui n'est pas une promotion. Pourtant le souvenir reste frais et fort sur ce qui a, quand même, été un des événements majeurs du siècle dernier. J'avais 27 ans. La guerre 39-45 n'était pas si loin et on découvrait encore l'étendue du génocide. La guerre d'Algérie était aussi très présente, avec ses atrocités, ses victoires, ses rancœurs.

Être jeune alors n'était pas une sinécure. Il fallait être propre sur soi et dire bonjour à la madame. Le monde craquait et on ne le voyait pas encore nettement. L'Afrique s'émancipait, meurtrière, mais l'apartheid restait la règle. Le Portugal était en guerre et surtout, le Vietnam face à la plus grande puissance mondiale qui mobilisait 500 000 jeunes. Et « on » bombardait en masse, plus que pendant la deuxième guerre mondiale. D'ailleurs la jeunesse américaine ne supportait pas ce massacre et se révoltait... à l'américaine, sur les campus.

Les noirs faisaient respecter les nouveaux droits civiques dans les ghettos des grandes villes ainsi que dans le contingent, au Vietnam où ils devaient aller mourir face à un peuple qui luttait pour sa liberté. Il faut bien dire que les Américains nous ont devancés. Leurs nouvelles musiques, un peu anglaises aussi, avaient envahi, depuis 3 à 4 ans, notre paysage, yé-yé y compris. Moi j'aimais bien ça : Dylan, Joan Baez, Janis, les Doors, les Stones et bien d'autres. À Prague, le printemps commençait et les plus grands espoirs existaient. Ni Budapest ni Varsovie n'avaient été inutiles. À Paris, cela débute, deux mois avant mai, par un drapeau américain brûlé par des lycéens organisés en CAL devant l'American-Express. Résultats : 2 arrestations. C'était encore tout petit.

Libérez nos camarades

À Nanterre, les étudiants occupent la fac avec assemblée générale permanente pour réclamer la libération des lycéens emprisonnés et... des dortoirs mixtes à la cité universitaire de Nanterre. Ainsi naquit le mouvement du 22 mars qui continua pendant tout le mois d'avril. Ça prenait de l'ampleur. Le 3 mai, un prolongement de ce mouvement se manifesta à la Sorbonne sous la forme d'un meeting avec l'UNEF. Les flics bouclèrent l'université et arrêtaient les étudiants sans autorisation d'entrée. Dehors, une manifestation se forma, très combative, affrontant la police (qui charge à plusieurs reprises) en scandant : « Libérez nos camarades ». J'y étais un peu par hasard. Le lundi, rebelle, mais cette fois, c'est tout le quartier latin et dans quelques facs avec des affrontements de plus en plus forts. Idem mardi, mercredi et jeudi. Les étudiants étaient rejoints par bien d'autres. Et emportaient le soutien des confédérations syndicales et politiques de gauche, voir au-delà.

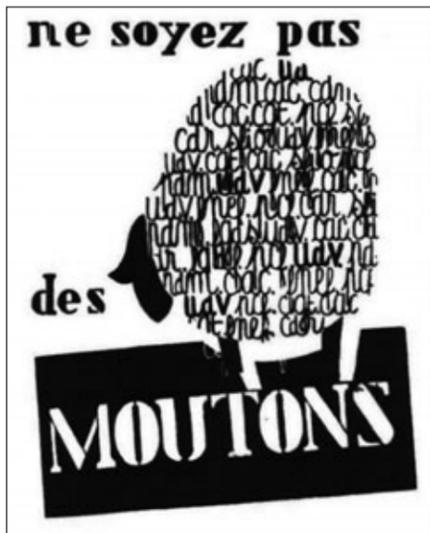
Vendredi, une grande manifestation de plus 100 000 personnes se termine par des barricades. La presse radio devint très favorable aux étudiants qui se faisaient réellement massacrer par une police d'ailleurs insultée aux cris de « CRS, SS ». Et toujours « libérez nos camarades ». La France suivait les événements sur les transistors, minute par minute. Samedi matin, le quartier était en ruine avec pavés et restes de grenades partout. Le gouvernement cède devant cette révolte étudiante qui allait vers des formes insurrectionnelles avec voitures brûlées, charges et contre charge. Il « libère les camarades ».

Lundi, à l'appel (dès le samedi) de toutes les organisations étudiantes et syndicales (et toutes les organisations de gauche), une foule énorme manifeste de la gare de l'Est à Denfert et se termine par un sitting sur le champ de mars. Le soir, la Sorbonne est reprise par les étudiants et un débat permanent s'y installe pendant trois semaines. Les tags de la Sorbonne sont restés célèbres : « sous le pavé la page, je suis marxiste tendance Groucho, etc. »

La France en grève - partout - veut changer de vie!

Dans la semaine qui a suivi, les usines débrayent et une majorité de travailleurs font comme les étudiants et se retrouvent en lutte sur leurs propres revendications. Dans les usines, les chantiers, les bureaux, les administrations, les théâtres, les studios des facs, les lycées, les écoles, la France est en grève et on occupe les lieux de travail. Partout, dans les quartiers, villes, villages, apparaissent des comités qui discutent de tout et sur tout : des conditions et de la finalité de leur travail, de la vie, de l'éducation, des transports, etc. Des cahiers de doléances fleurissent. Chacun s'exprime, racontant ses bonheurs, ses malheurs et ses envies. Tous les aspects de la vie sont passés en revue. La Sorbonne devient une visite obligatoire ! Les affiches racontent un peu cette fête immense. Les moutons d'hier devenaient des lions et on trouvait ça bien. Une vraie fête dans tout le pays. À certains carrefours, aux Gobelins par exemple, le débat était permanent 24 heures sur 24. Je l'ai vu, j'en témoigne. Même s'il a fallu rentrer au bout d'un mois, les fleurs de mai ont donné des fruits pendant longtemps. J'en mange encore avec gourmandise. ■

Samuel Laforge



Affiche de mai 68, toujours d'actualité ! ▲



© Isabelle Tessier

* source : Conseil économique et social

Une personne par jour se suicide au travail*

Comme dans la majorité des services publics, (enseignement, justice, etc.), l'Agence ne fait pas exception. La dégradation des conditions de travail, la peur du devenir, le stress, la course à la rentabilité, le non-sens au travail, les pressions diverses, sont autant de facteurs qui peuvent mener à la dépression et parfois au suicide. Encore plus grave, lorsque dans une même région, (la Haute-Normandie par exemple), des suicides répétitifs (3 en 1 an 1/2), secouent, traumatisent l'ensemble des agents, on est effaré par la façon dont la direction dénie la part du travail « responsable » et tend à mettre ces problèmes sur le dos Ede la fragilité psychologique des collègues décédés.

Un signal fort

Pourtant, la répétition devrait, aux yeux de toutes et tous, être un signal d'alerte sur un possible phénomène de malaise plus largement répandu. D'une part, cette « réponse » de l'Établissement nous laisse amers et désarmés, parce que tant que l'Agence ne s'interroge pas sur son organisation du travail, rien ne va bouger ! D'autre part, le fait qu'elle ne réagisse pas, signifie que les personnes décédées ne représentaient rien, que même un suicide n'arrête pas la machine !

Évaluation et prévention

Si en France en général, la prévention de la santé mentale au travail est encore balbutiante, le Code du Travail, lui, fait obligation à l'employeur d'évaluer les risques professionnels, y compris, psychosociaux. L'Agence quant à elle, s'est bornée à mettre en place un numéro vert, qui certes, est une avancée là où il n'y avait rien, mais reste une réponse bien maigre face à un processus dramatique qui peut déboucher sur le suicide. La prévention des risques psychosociaux, ainsi que le stress post-traumatique doivent entrer dans le chantier prioritaire de notre Établissement. D'abord, par la réhabilitation des médecins du travail, des CRHS-CT et CNHS-CT sur ces questions.

Observatoire de la qualité de vie au travail

Pour nous, le SNU, il ne fait aucun doute que l'Agence doit évaluer le niveau de stress afin de pouvoir envisager les améliorations nécessaires aux conditions de travail, de recrutement notamment des agents précaires, de l'accompagnement et de la prise en compte des difficultés collectives et individuelles. Un observatoire national de la qualité de vie au travail, (comme il en existe ailleurs) pourrait permettre en prévention, la mise en place de modes de management plus à même de prévenir et de prendre en compte les situations de travail qui peuvent conduire à la dépression et malheureusement au suicide. ■

Anne Béard

Et Diem créa la flamme

En plein cœur de la controverse déclenchée par le passage de la flamme olympique et les manifestations auquel il a donné lieu, le quotidien britannique *The Independent* a publié fort opportunément un article en forme de rappel historique sur ce « symbole d'harmonie entre les nations qui devrait être gardé à l'écart de la politique ».

Son auteur, Andy McSmith, y rappelle que « la cérémonie qui s'est déroulée dans les rues de Paris n'est pas née jadis dans la Grèce antique, ni même au XIX^e siècle, quand le mouvement Olympique a été réanimé. [...] À Olympie, où les jeux anciens se tenaient, une flamme brûlait en permanence sur l'autel de la déesse Hestia. À Athènes, il arrivait que des athlètes se relaient en portant des torches allumées en l'honneur de certains Dieux. Mais les Jeux anciens étaient annoncés par des messagers portant des couronnes d'olivier, symbole de la trêve sacrée qui garantissait que les athlètes pourraient se rendre à Olympie en toute sécurité. » Il n'y avait aucun relais de torche associé aux Jeux Olympiques anciens, jusqu'à... Hitler.

L'idée d'un parcours de la flamme, portée par de jeunes sportifs aryens, du temple de Hera sur le mont Olympe jusqu'au stade de Berlin date seulement de 1936. « Le rite entier, avec ses sous-entendus païens, a été conçu par un allemand, le Dr Carl Diem, qui a dirigé les Jeux Olympiques de 1936 à Berlin. » L'idée enchantée Josef Goebbels et le Führer. Le Dr Carl Diem n'était pas nazi à l'origine mais « a fini à la guerre comme un officier fanatique exhortant des adolescents allemands à mourir comme les Spartiates plutôt que d'accepter la défaite ».

Le journaliste souligne que le trajet de la torche traversa la Bulgarie, la Yougoslavie, la Hongrie, l'Autriche et la Tchécoslovaquie, pays qui peu de temps après seraient tous sous l'occupation militaire allemande. « En Hongrie, la flamme fut accueillie par des musiciens tsiganes qui seront plus tard arrêtés et envoyés dans les camps de la mort ». L'événement fut un succès indiscutable pour les organisateurs et fut immortalisé dans un film de propagande par la cinéaste nazie Leni Riefenstahl.

L'idée fut conservée dès la reprise des J.O. en 1948. Pourquoi pas ? On n'a pas cessé de construire des autoroutes sous prétexte qu'Hitler en avait sillonné l'Allemagne pour faciliter le transport des troupes, n'est-ce pas, mon bon monsieur ? Mais qui serait aujourd'hui à ce point naïf pour ignorer que la « pureté » du sport s'acquitte très volontiers avec la propagande d'État et la publicité commerciale et pour s'insurger de bonne foi contre sa « prise en otage » par les défenseurs des droits de l'Homme ? Quand Guy Drut nous assène que « le feu sacré olympique est un symbole de la paix, de la tolérance [...] et ne doit être affecté par qui que ce soit, par quel moyen que ce soit », quand Bernard Laporte affirme que « la flamme olympique est le symbole même de la paix, du respect, de la solidarité » on a furieusement envie de les appeler, soit à un peu plus de culture historique, soit à un peu moins de tartuferie. ■

A. Ottavi



Bienvenue chez les crétins

« Pédophiles, chômeurs, consanguins : bienvenue chez les ch'tis ! »

Si d'aucuns pensaient que le supporter de football est un taré intégral, la banderole déployée au stade de France, lors de la finale de la coupe de France entre le Paris Saint-Germain et le Racing-club de Lens, les conforte certainement dans leur opinion. Guy Yotine, Ch'ti d'appellation contrôlée, nous fait part de ses réflexions...

Le supporter est-il encore un Homo Sapiens ?

Les supporters de football sont divers et variés. Ça va du bon père de famille qui vient entretenir sa complicité avec son boutonneux d'adolescent, à l'agité facho qui sévit habituellement dans les virages Boulogne ou Auteuil du parc des princes. Entre deux, on trouve les supporters bonhommes du Racing-Club de Lens, les passionnés de longue date qui ont bien connu Raymond Kopaszewski et Just Fontaine (respectivement Kopa et Justo pour les intimes), ce dernier étant le meilleur buteur de tous les temps avec treize buts marqués en six matches, lors de la coupe du monde de 1958, en Suède, mais je digresse.

Autre catégorie de Tifoso, les mêmes qui caressent le rêve de devenir les nouveaux Zidane ou Ronaldino, vu que dans leurs cités, ils ont autant de chances de trouver un emploi lambda qu'en a un Africain d'être aimablement accueilli sur le territoire français par Brice Hortefeux, sauf s'il porte un uniforme chamarré et qu'il vient nous acheter des canons. En bref, il y a de tout parmi les supporters de football. Des braves types, d'authentiques passionnés, des salauds, des racistes. Ils semblent bien être des Homo Sapiens comme les autres. Vraiment ?

Pas de femmes

Contrairement à ce que pense le crétin raciste de base, l'humanité ne se divise pas en races. Celles-ci n'existent pas chez les humains. En revanche, elle est composée de deux catégories : les femmes et les hommes. Et dans les tribunes du Paris Saint-Germain ou d'ailleurs, des femmes, il n'y en a presque pas, même si certains chroniqueurs affirment que, depuis la coupe du monde 1998, les supportrices seraient plus nombreuses. N'empêche que, parmi les porteurs de banderoles racistes, les lanceurs de bananes ou imitateurs de cris de singes, dès qu'un joueur de couleur a l'outrecuidance de poser ses crampons sur la pelouse, il n'y a aucune femme. Renaud Séchan l'avait d'ailleurs judicieusement souligné, il y a déjà vingt-trois ans, avec la chanson Miss Maggie, de l'album Mistral gagnant :

Femme je t'aime parce que
Lorsque le sport devient la guerre
Y a pas de gonzesse ou si peu
Dans les hordes de supporters
Ces fanatiques, fous-furieux
Abreuvés de haines et de bières
Défiant les crétins en bleu,
Insultant les salauds en vert
Y'a pas de gonzesse hooligan,
Imbécile et meurtrière
Y'en a pas même en grande Bretagne
À part bien sûr Madame Thatcher

Adoncques, privé de la moitié de sa part d'humanité, on peut légitimement se demander si l'espèce des supporters de foot appartient à l'espèce Homo Sapiens. À mon avis, c'est le cas, mais peut-être que certains d'entre eux font partie d'une sous-branche moins évoluée...

Allez, arvoir, vous aut'tertoutes et tertous ! Vive les Ch'tis et l'Racing-club eud'Lens !

Guy Yotine

Les retraités dans la rue

Le 6 mars a vu une vaste mobilisation des retraités descendus dans les rues malgré des conditions atmosphériques pas très favorables pour battre le pavé. Une manifestation de très grande importance citée comme historique par des journalistes et à laquelle ont participé des retraités de l'Agence.



Les retraités dans la rue, actifs et solidaires. ▲

C'est la baisse du pouvoir d'achat qui est à l'origine de ce mouvement. Depuis 1984, la baisse du minimum vieillesse est de 25 %. Les pensions ont été revalorisées de 1,1 % au 1^{er} janvier de cette année. Les retraites complémentaires dans les mêmes proportions.

Le retour des retraités pauvres

Or tout le monde sait bien que les prix ont augmenté de 2,8 % en glissement en 2007, du fait notamment de l'augmentation des loyers, des assurances, des mutuelles, des frais de santé avec en particulier les franchises, de l'essence et des moyens de transport ainsi que des prix du panier de la ménagère etc.

Le constat est brutal : les nouveaux retraités ont des pensions plus basses que leurs prédécesseurs et il y a de fortes chances pour qu'elles soient plus élevées que pour les futures générations. En clair le retour des retraités pauvres va s'accroître.

3 millions de retraités vivent en dessous du seuil de pauvreté (817 euros/mois). Le revenu moyen d'un retraité s'élève à 1 512 euros. Dans ce contexte, ce sont les femmes, souvent seules et aux carrières chaotiques, qui sont les grandes perdantes. 39 % des femmes retraitées ont pu valider 37,5 ans de cotisations contre 85 % des hommes. Certains retraités de l'Agence vivent avec moins de 700 euros. Rappelons ici que les patrons du CAC 40 ont vu leurs revenus progresser de 43 % en 2007.

TÉMOIGNAGE

Lettre ouverte d'un agent, « travailleur handicapé »

Voici la lettre que nous a envoyée une lectrice de Modes d'Emplois.

Elle exprime avec force le sentiment que les collègues handicapés doivent faire face, plus que tout autre agent, à la pression insupportable sur les conditions de travail. Dans un Établissement où sont désormais sacralisées les notions d'efficacité, de performance et de rentabilité, le handicap dérange. Il vient rappeler opportunément, à tous, combien est insensée la course aux chiffres, surtout quand ces chiffres n'ont plus qu'un lointain rapport avec la qualité réelle du service aux usagers.

Dans la négociation sociale en cours, le SNU a insisté pour la question des TH fasse l'objet d'un texte spécifique. Après plusieurs séances de négociations, au cours desquelles la DG a fini par accepter un certain nombre de nos amendements, un accord a pu être conclu sous la forme d'un texte approuvé par l'ensemble des organisations syndicales à l'exception de la CGT.

Loin d'être un simple rappel à la loi – l'obligation du quota de 6 % de l'effectif – cet accord engage l'Établissement sur des points essentiels concernant les procédures de recrutement, la sensibilisation obligatoire de la ligne hiérarchique, la prise en compte à tous les niveaux des spécificités liées au handicap, et la nécessité d'actions volontaristes dans toutes les Régions. Le texte de l'accord est consultable sur Alice.

La signature de cet accord prouve, en passant, que le statut d'agent public est bien vivant, et peut même évoluer dans un sens positif. Ce texte servira de point d'appui dans les combats à venir, pour que les collègues TH trouvent toute leur place dans la nouvelle Institution. Pour qu'il ne reste pas lettre morte, le SNU encouragera la création, dans toutes les Régions, de collectifs d'agents syndiqués et non syndiqués tels que le Collectif Paradoxe Handicap en l'Île de France. ■

Joseph Romand

Des réformes rétrogrades

Cette détérioration du pouvoir d'achat s'explique surtout par les réformes successives : la loi BALLADUR (calcul de la retraite sur les 25 meilleures années au lieu de 10) et la loi FILLON de 2003 (allongement de la durée de cotisations).

Les manifestations du 6 mars ont une signification politique. Les retraités ont fourni le gros bataillon des électeurs de SARKOZY en croyant en la promesse du candidat « du pouvoir d'achat ». C'était oublier que le nouveau président avait une autre urgence : celle du paquet fiscal de 15 milliards pour les plus aisés de notre pays. Cela s'est ressenti dans sa baisse de popularité.

41 ans de cotisations

Aujourd'hui le gouvernement veut en remettre une couche de plus. Il dramatise la situation pour justifier l'allongement de la durée de cotisation et prévoir le départ en retraite après 41 ans de cotisation. Ceci pour augmenter les recettes et diminuer les dépenses, c'est-à-dire les pensions. Il veut inscrire cette mesure

dans le cadre du débat parlementaire prévu par la loi FILLON sur l'évolution des retraites depuis la mise en œuvre de la loi de 2003. Mais cette mesure ne se justifie pas. D'après le COR*, 6 salariés sur 10 sont hors de l'emploi au moment de liquider leurs retraites (maladie et surtout chômage). La France est même l'une des championnes en la matière.

Du travail pour les + de 55 ans

Ce n'est pas la moindre des contradictions. Virer les plus de 55 ans des entreprises sous prétexte de manque de rentabilité permet au patronat de faire des économies et de les envoyer au chômage où ils sont rémunérés par les ASSEDIC. Au contraire, il faut les maintenir dans l'emploi, ce qui ferait baisser le chômage des plus de 55 ans, en leur permettant de terminer leur carrière dignement et en leur assurant une meilleure pension. C'est évidemment la seconde solution que nous préconisons au SNU. C'est un choix de cohésion sociale, de solidarité et de lutte contre l'exclusion qui guette cette population, tout en lui assurant une meilleure retraite.

Une manifestation le 29 mars, associant actifs et retraité, à l'appel de la CGT, de Solidaires et de la FSU a tenté de mobiliser contre ce projet de passage à 41 ans. Des retraités de l'ANPE s'y sont joints. En attendant d'autres initiatives intersyndicales et intergénérationnelles. ■

André MOMEIN

*Le COR comité d'orientation des retraites.

À tous mes collègues syndiqués ou non

Je sais que je vais parfois emprunter des mots qui ne sont pas nuancés mais ils reflètent l'ambiance de cet établissement (que l'on veut sauvegarder en tant que service public). Mais la nuance n'est pas de mise !

Je vous interpelle (et je ne suis pas la seule concernée) sur les conditions de travail des salariés handicapés de l'Agence (quelque soit le handicap ! Visible ou pas...)

Dans notre activité professionnelle, nous sommes tous confrontés à des « usagers » handicapés et à des collègues handicapés. Le handicap fait souvent peur ! (image de soi, qu'il soit physique ou psychologique).

L'établissement a recensé le nombre de salariés reconnus handicapés puisque la loi concerne maintenant aussi les services publics. Mais quid de l'adaptation du poste de travail et/ou des conditions de travail par rapport au handicap ?

Il faut toujours se battre et justifier de ne pas faire aussi vite, d'être moins productif et rentable. Le paradoxe « compassion/pression » que les chefs d'agence nous font subir est inadmissible ! Aucun agent n'a à gérer et subir ce paradoxe. Il peut tuer !

Quel soutien du, des syndicats ?

Nous sommes une minorité, bien sûr, mais parmi tant d'autres, et il y a beaucoup de dossiers prioritaires (ex : fusion Assedic/ANPE) Quelle action peut-on mettre en œuvre ?

Va-t-on nous laisser crever ?

Nathalie Villette, le 12 octobre 2007

1/2 DANS LE MONDE 2/3 À L'AGENCE

« Persécutions des femmes »

« La violence à l'égard des femmes est un problème universel et l'une des violations les plus courantes des droits humains. Une femme sur trois subira une forme quelconque de violence dans sa vie. » Le livre s'ouvre sur cette citation en exergue, dont nous pouvons regretter le ton prédictif, contradictoire des intentions même des auteurs. « Savoirs, mobilisations et protections », le sous-titre est en effet explicite de leur volonté de sortir de la compilation savante des connaissances sur la question pour réaliser un outil servant l'action. L'ouvrage traite des persécutions genrées de femmes, c'est-à-dire des persécutions accablant les femmes soit en raison de critères comme leurs croyances, leur engagement politique, ou leur appartenance à une ethnie minoritaire, soit en raison du seul fait d'être femme et du rôle socialement assigné à ce sexe (le genre).

La première partie, « anthropologie des persécutions genrées », établit les constats. La seconde partie « mobilisations et actions sociales » montrant ce qui bouge, dresse un tableau des rapports de force qui ébranle les représentations conservatrices ou culturalistes de ces persécutions. La troisième et dernière partie, « actions et témoignages associatifs » rend compte des actions d'accueil des femmes victimes de ces persécutions de genre, sur le lieu même ou en terre d'asile, ainsi que des actions de défense et de lobbying.

Violences en tous genres

Maltraitance des corps au nom d'une fécondité imposée (pas d'accès à la contraception et à l'avortement) ou refusée (stérilisation forcée). Lesbophobie. Violences au travail, dont la fréquence et l'intensité augmentent d'autant plus que le pays d'immigration refuse l'asile et instaure des barrières administratives rendant plus vulnérables des femmes en situation irrégulière (esclavage, trafic de femmes et prostitution). Violences dans les guerres où la fonction reproductrice est visée et instrumentalisée (viols, meurtres de femmes enceintes, mutilations sexuelles), et où le viol collectif sert la cohésion de groupe des agresseurs par l'affirmation d'une masculinité hétérosexuelle identifiée à leur cause ou à leur communauté d'appartenance. La liste est longue.



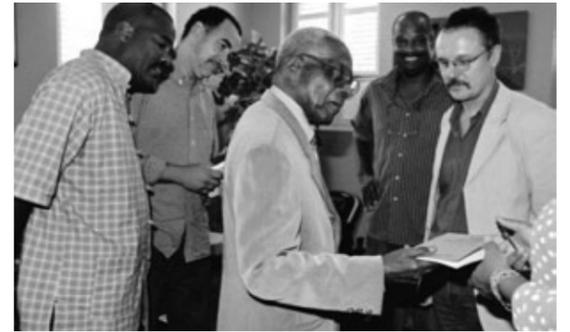
Ouvrage collectif sous la direction de Jane Freedman et Jérôme Valluy.
Éditions du croquant
Parution : novembre 2007
Pages : 639 p.
Prix : 30 euros

Violence de genre

Cependant, la violence genrée la plus répandue au monde, demeure la violence intrafamiliale. Dévastatrice, car invitant la terreur dans l'espace de l'intime, elle donne toute puissance à la figure du bourreau et entraîne femmes et fillettes opprimées dans une spirale d'autodépréciation, de honte et de culpabilité. Ses manifestations varient selon les lieux : déficit de naissance de filles, mortalité infantile des filles, mutilation sexuelle, réclusion, limitation ou interdiction de l'accès à l'éducation et à l'émancipation économique, mariage forcé, violence sexuelle, physique ou psychologique visant à briser toute velléité d'autonomie.

La sociologue Jules Falquet, compare le caractère multiforme du contrôle social qui rend possible ces violences domestiques, à une « guerre de basse intensité » reprenant ainsi un concept développé durant la guerre du Viet-Nam pour désigner un état d'oppression de la population civile en période de conflit armé. Le refuser en tous lieux et tout instant implique de ne pas céder au courant de désinformation qui tend à minimiser la fréquence de certaines de ces violences dans notre société. ■

Sylvette UZAN CHOMAT



Rencontre avec Aimé Césaire ▲

Aimé Césaire

Aimé Césaire est parti la même semaine que Germaine Tillon, destins croisés jusque dans la phase ultime. Pour moi qui ai eu la chance de pouvoir le rencontrer en son ancienne mairie de Fort de France, le souvenir est inoubliable.

D'abord je remercie les camarades de la CDMT-ANPE d'avoir permis la réalisation de ces instants arrachés au temps. C'est par l'intermédiaire d'une camarade responsable de la CDMT (dans le personnel communal) que tout cela fut possible. Sortir Aimé Césaire de sa retraite pour une rencontre avec moi, syndicaliste modeste de « métropole », quelle émotion !

La magnifique bâtisse était traversée de photos et de textes de Daumas, poète guyanais complice et fondateur avec Léopold Senghor du concept de négritude. Aimé Césaire d'une élégance rare, semblait fragile et en même temps doté d'une force incroyable dans le regard sous les hublots de ses lunettes. Avec une parole éblouissante et une capacité d'écoute et de concentration, tout en respect de l'autre. Il y a eu une passe d'armes tout en fraternité entre la camarade de la CDMT des communaux et Césaire, faite de taquineries sur les banderoles brandies du temps où il était maire.

Des instants pépites

Il nous fit le récit du temps des années parisiennes, en prépa, avec son condisciple Senghor où il était si fauché qu'ils ressortaient avec les poches gonflées de morceaux de pain rafiés à la cantine. Ou cette autre anecdote : restant seul l'été à Paris, toujours fauché d'argent, il avait été invité par un ami croate, pour venir en vacances chez lui en Yougoslavie. Il avait décrit la côte et la mer lui rappelant la Martinique. Lors d'une promenade, il avait croisé une vieille paysanne à fichu qui le voyant avait fait un signe de croix et hurlé en fuyant : un diable ! Première rencontre de sa vie avec un noir.

Libre et combattant

Le Canard Enchaîné a fait un petit papier sur toutes les vilénies et bassesses qu'a subi le poète, venant en particulier des représentants du pouvoir (les Giscard, Bayrou et autres). Papier salutaire et précieux devant le cortège des personnalités accourues à Fort de France, jamais en mal d'une tentative de récupération. Mais Césaire est parti comme il a vécu, libre et combattant. Aucune cérémonie religieuse, aucun discours politique, avec un Sarkozy, réduit à trois minutes en arrivant à l'aéroport ! Césaire est parti, accompagné par son peuple, lui qui écrivait :

« Je ne déroge point. Faites de ma tête, une tête de proue et de moi-même, mon cœur, ne faites ni un père, ni un frère, ni un fils, mais le père, mais le frère, mais le fils, ni un mari, mais l'amant de cet unique peuple.

Faites-moi rebelle, à toute vanité, mais docile à son génie comme le poing à l'allongée du bras !

Faites-moi commissaire de son sang

Faites-moi dépositaire de son ressentiment

Faites de moi un homme de terminaison

Faites de moi un homme d'initiation

Faites de moi un homme de recueillement

Mais faites aussi de moi un homme d'ensemencement »

(Cahier d'un retour au pays natal)

Qu'il soit tranquille et fier, c'est réussi. Les germinations sont en route à voir l'immense hommage de son peuple.

Comme disait Che Guevara en parlant de son ami disparu, Camillo Cienfuegos (dirigeant charismatique de la révolution cubaine) : « il fait parti de ces hommes qui ne disparaissent que quand le peuple l'a décidé ainsi ». ■

Noël Daucé

Je vous quitte !

Travailler à l'ANPE aujourd'hui c'est être confronté à cette perte du pouvoir d'agir, cette difficulté de faire le travail pour lequel on pense avoir été recruté. La satisfaction des objectifs chiffrés s'est ainsi superposée à la réalité du service rendu. Voici un courrier reçu par le SNU le 21 mars et faisant suite le récit de notre rencontre avec Marie-Claire, son auteure.

« JE QUITTE L'AGENCE

Conseillère à l'ANPE depuis 1991, aujourd'hui, j'ai décidé à 57 ans de quitter l'agence.

Dans mon travail, je n'arrive plus à porter les valeurs de l'ANPE d'aujourd'hui et c'est si fort, le dilemme avec ma conscience que je ne peux plus exercer sereinement mon métier.

J'aimais cependant mon travail, je l'aime encore, mais pas ce qu'il est devenu. Je n'ai aucun problème avec ma relation tant auprès des demandeurs que des employeurs, mais ce « cœur de métier » maintenant est réduit à la peau de chagrin et je passe 80 % de mon temps à rentrer des données informatiques pas toujours justifiées mais qui vont faire du chiffre pour l'Agence. Il est de plus en plus difficile pour moi de m'adapter aux perpétuels changements (procédures, mesures, logiciels) qui ne nous permettent plus d'avoir la connaissance minimum pour répondre avec efficacité aux employeurs et demandeurs. L'apothéose ayant été la mise en place de la nouvelle version Gide avec une formation bâclée. »

Marie-Claire, contactée après ce mail, ne veut pas revenir sur sa décision, c'est trop tard, « je suis cassée sur le profond de l'Agence ». Il en découle un coût financier important pour elle.

Elle ne percevra rien durant trois ans, le temps de pouvoir solder sa retraite. Cette interruption prématurée lui fera perdre 150 euros par mois sur une retraite qui aurait déjà été assez mince, puisqu'elle a élevé ses enfants durant seize ans.

Son mari est déjà retraité. Une retraite d'enseignant. Pas la misère. Pas la richesse non plus. Cependant elle s'estime avantagée de pouvoir partir dans ces conditions. Car d'autres n'ont pas les moyens de prendre cette liberté. Pourtant, tout le monde souffre à l'Agence dit-elle, que cette souffrance se manifeste physiquement, par des douleurs de cervicales, ou psychologiquement, par le mal-être. Et ça lui fait peur.

Elle a peur aussi de la fusion. Des actes professionnels de plus en plus mécanisés, de plus en plus contraints. Au guichet unique où elle est affectée, elle a entendu un conseiller de l'Assedic dire au demandeur d'emploi qu'il inscrivait « Taisez-vous, j'ai pas le temps. » Elle voit venir le moment où tout la poussera à en faire autant. Pas le temps d'écouter. Elle accumule déjà une telle fatigue mentale que le soir, elle va se coucher dès qu'elle rentre chez elle.

Ses collègues se sont fâchés en réunion de service, disant que l'Agence ne pouvait pas laisser partir ainsi les conseillers les plus expérimentés, qu'on devait trouver des solutions. Son AEP lui a alors proposé de faire une demande de temps partiel avec un aménagement de poste, de ne plus faire de suivi mensuel et de consacrer son temps à la relation entreprise. Mais elle n'a pas voulu « être un conseiller à moitié ».

Elle aime son travail, celui qu'elle faisait il y a encore peu de temps, mais aujourd'hui « il est mangé », mangé par les procédures, perverti par les objectifs inatteignables, en hausse constante. Elle ne peut plus tricher tout le temps. Ça lui est devenu insupportable.

Que fera Marie-Claire ? Elle nous précise qu'elle n'est en aucun cas dépressive, qu'elle est une femme active, orientée vers les autres. L'année dernière, elle a préparé un CAP de cuisine dans le cadre d'un CIF. Elle veut se rapprocher des associations d'insertion pour faire bénévolement de « l'insertion utile » et non plus passer 90 % de son temps devant un ordinateur. Travailler plus pour gagner plus ? « Mon choix n'est pas l'argent. » ■

Marie Catusse, conseillère à l'agence de Riom: « Les précaires n'ont pas de droits! »

Marie Catusse a le verbe rapide et précis qui colle à son allure vive et nerveuse. Avec elle, on ne tourne pas autour du pot. Il s'agit d'aller à l'essentiel. Si aujourd'hui, Marie nous raconte son histoire, ce n'est pas pour le plaisir de parler d'elle, mais bien pour faire passer un message...

Une vie bien remplie

Avant d'être conseillère à l'ANPE, Marie a vécu de nombreuses expériences. L'hôtellerie-restauration, une formation de technicienne informatique à l'ISA de Millau, centre spécialisé dans la formation des personnes reconnues handicapées. « Je n'ai jamais trouvé de travail dans ce domaine. Les femmes ne sont pas reconnues dans ce secteur. » Marie a aussi suivi une formation en économie, un DEUG au CNAM. « En tant que militante du mouvement chômeurs et précaires, c'est important de connaître l'économie ». Marie Catusse a aussi vécu une expérience pas commune, en Afrique. Pendant un an, elle a travaillé comme commerciale en édition au Togo. « Il s'agissait de vendre des bouquins aux enseignants. J'étais tombé sur une petite annonce où l'on recherchait des commerciaux alors je suis partie... » Malgré tout, Marie estime venir plutôt d'un milieu bourgeois. Elle évoque un grand-père architecte, parti en Chine et un oncle directeur de la protection judiciaire de l'Aveyron. Bourgeoise peut-être, mais une famille progressiste. « Dans ma famille, le social, ça a toujours été important. »

J'ai toujours milité

Avec deux oncles militants anarchistes espagnols, difficile de ne pas tomber dans la marmite militante. À Millau, dans l'Aveyron, Marie a été présidente des parents d'élèves, à la FCPE, en primaire, collègue et lycéenne. Un bail. On sait ce que ce type d'engagement, souvent sous-estimé, compte comme exigences. Comme si ça ne suffisait pas, Marie a longtemps été engagée à la Ligue des droits de l'homme. La collègue se réclame de la libre-pensée. Mais surtout, elle est intarissable sur son travail au sein du mouvement des précaires et chômeurs. En 1995, c'est la marche des chômeurs. Il faut travailler sur tous les fronts : logement, emploi, aide juridique, assistance auprès des administrations, et les sans-papiers... déjà ! Avec deux enfants à charge, ce n'est pas facile, mais Marie fonce. Elle vivra pendant 18 ans avec son compagnon, un enseignant. Puis ce sera la séparation. « Quand on a la foi, on milite, on a du mal à faire des concessions, ça rejaillit sur la vie privée... »

Noël à l'ANPE

Le mouvement des précaires se confronte à tous les services publics, et bien entendu, l'ANPE est du lot. « Une année, on a même organisé un Noël à l'agence de Millau. On considérait qu'elle nous appartenait. Les agents nous connaissaient bien. Certains d'entre eux se sont joints à nous, ce jour-là. » En novembre 2004, l'agence propose à Marie un poste en CES. « J'ai été tentée de le refuser parce que les contrats aidés vont à l'encontre de mes convictions. Si ce type de mesure facilite l'embauche, dans un premier temps, il donne un faux espoir aux bénéficiaires : celui d'être embauché par la suite. Comme ça ne se concrétise généralement pas, au lieu de descendre une marche, on en descend plusieurs et on se retrouve, non pas à la case départ, mais bien plus bas. » Pourtant, Marie a accepté. Il fallait que sa petite famille « bouffe », comme elle le dit, sans amertume. Jusqu'en mai 2007, notre collègue va travailler au pôle appui-gestion avec, au passage, transformation de son CES en CAE. « J'ai vu arriver le SMP, je faisais aussi de l'accueil. À trois reprises, j'ai passé les sélections, dont



Marie Catusse ▲

une réservée aux travailleurs handicapés et malgré un 17 à l'écrit et un 12 à l'oral, on ne m'a pas recrutée. Je n'ai pas compris pourquoi. J'ai donc porté plainte au tribunal administratif. Les concours, à l'ANPE, ce n'est pas vraiment la transparence... »

La bagarre continue

En mai 2007, Marie Catusse n'a plus rien. Ça ne l'empêche pas de militer, bien au contraire ! Sympathisante de la FSU depuis le début, elle avait adhéré au SNU. « Lors d'un contact avec la fédération, on a constaté que la précarité n'existait pas que dans le privé, mais aussi dans le public ! » Avec le soutien de AC, de la FSU et du SNU ainsi que la CGT chômeurs, les précaires ont continué à se battre, en particulier en manifestant devant l'agence de Millau. Devant ce « tintouin », la DG a souhaité rencontrer Marie. « Un émissaire est venu me voir. Il a vu mon Dale et a pris un engagement de recrutement à mon égard. Le 15 août 2007, on m'a proposé un poste. Ce n'était pas une faveur, mais un CDD de 2 ans à Riom, en Auvergne ! Je pense qu'ils espéraient que je refuserai. J'avais besoin de bosser. Alors, j'ai accepté. Ils ne m'ont pas fait de cadeau. »

L'ANPE abuse de la précarité

« En formation, on s'est retrouvé à 15, dont 7 en CDD ! Pourquoi autant de précaires ? À l'ANPE comme ailleurs, c'est une totale absence de transparence. Le précaire qui rentre dans ce jeu éprouve un sentiment bien humain. En étant bien vu de son chef, il espère de toutes ses forces, être embauché définitivement. » Marie analyse les conséquences de la précarité. Pas seulement à l'aune de sa situation, mais au travers de ce qu'elle constate dans l'Établissement. « Au travers de la précarité, on casse le service public. Quand on a un vrai statut, on a des droits qui garantissent notre indépendance, qui nous permettent de dire non. Comme dans le privé, plus il y a d'intérimaires – qui sont contraints d'accepter tout et n'importe quoi – plus l'arbitraire gagne du terrain. Et ça rejaillit sur les collègues en CDI qui voient leurs droits remis en cause. C'est la flexibilité libérale. »

Un message, pour conclure

Vous l'avez compris, Marie Catusse est femme de conviction. Pas de demi-mesure, de compromission. Marie aime son travail. « L'ANPE, c'est un beau métier, auprès des demandeurs d'emploi. Notre mission s'oppose au libéralisme, à la culture du résultat. Nous ne sommes pas le bras armé de Sarkozy, contre les chômeurs. Sa soi-disant valeur travail n'est pas la même que la nôtre ! » La sienne, c'est la flexibilité, l'acceptation de n'importe quel emploi, au prétexte que l'économie domine et régent nos vies. « Il ne faut pas être soumis à l'idéologie dominante. Ni à n'importe quelle injonction de la hiérarchie. L'important, ce n'est pas le grade, mais notre boulot et la solidarité entre agents. L'humain est la valeur la plus importante du Service Public. » À la mi-2009, le contrat de Marie s'achèvera. Le SNU se bat pour elle et les centaines d'autres collègues en CDD pour leur intégration définitive. Signez et faites signer la pétition lancée par le SNU : <http://snuanpepaca.free.fr/spip/spip.php?article> ■

Claude Cherblanc

© Philippe Sabater

Précarité : une injustice permanente, l'affaire de toutes et de tous

La précarité, ces dernières années, a pris une part de plus en plus importante en volume sur le marché du travail, notamment dans les secteurs professionnels tels que les services ou l'industrie.

Sans doute comme un effet miroir, les gouvernements successifs ont appliqué ses principes de personnel maniable et corvéable à merci à la Fonction Publique.

L'agence n'échappe pas à cette règle

Loin d'être exemplaire dans cette gestion, la direction de l'ANPE se sert de ces collègues en cdd comme variable d'ajustement et dans les secteurs difficiles et les zones sensibles. Ces contrats sont proposés sans vision sur le travail à long terme, avec des formations quasi inexistantes, avec des confirmations tardives de reconduction et des changements multiples de poste de travail et parfois, de lieu de travail.

1/5^e des effectifs de l'Agence

Dans notre établissement, la direction, forte du statut de 2003, n'a cessé d'augmenter le volume de manière régulière. À ce jour, l'ANPE affiche un taux de précarité bien supérieur à la plupart des entreprises privées. Selon un rapport provisoire de la Direction des études du Ministère de l'Emploi (DGEFP) et de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), chargé de préparer la fusion entre l'ANPE et les Assedic, l'agence emploie plus d'un cinquième (22,6 %) de ses effectifs en contrat précaire. Sur ses 27 631 salariés, on en dénombre ainsi 3 400 en CDD, dont certains atteignent « pas loin de neuf ans », selon ce rapport. Dans le droit public, les CDD ne peuvent pourtant pas excéder trois ans, renouvelables une fois. L'agence emploie aussi 1979 salariés en emplois aidés et 891 en contrats temporaires.

La direction générale fait un pas

Notre organisation syndicale a toujours plaidé pour un plan de résorption de la précarité et une intégration avec concours spécifique.

Actuellement et dans la perspective de la fusion, la direction propose, sur épreuve de sélection classique, d'intégrer 800 de ces collègues avec une condition d'ancienneté de 18 mois au lieu de 24. Elle est par ailleurs, sans aucune réponse sur l'avenir de tous les autres.

Ce n'est pas suffisant !

Avec le soutien du SNU, des collectifs de précaires se constituent afin d'être entendus par notre direction générale et notre Ministère de tutelle. Une pétition nationale en ligne est lancée, vous pouvez la signer sur : <http://snuanpepaca.free.fr/spip/spip.php?article1>. Plus nous serons nombreux à y accoler notre nom, plus nous aurons du poids et du crédit pour exiger d'avantage au cours des négociations qui vont intervenir dans les prochains mois. La résorption de la précarité, c'est l'affaire de Toutes et Tous. ■

Éric Almagro



« Modes d'Emplois » est édité par le SNU,
Syndicat National Unitaire de l'ANPE,
43/45 rue de Javel, Paris XV^e.
syndicat.snu@anpe.fr

Directeur de la publication : Éric Almagro Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Cati Madec, catherine.madec@anpe.fr - Tél : 02 98 04 67 21 ou 06 30 33 12 67 et Claude Cherblanc - c.cherblanc@orange.fr - claude.cherblanc@anpe.fr - Tél : 06 29 66 18 42 ■ Comité de rédaction : Éric Almagro, Anne Bérard, Sylvette Uzan-Chomat, Noël Daucé, Claude Kowal, Sabine Landrevie, Éric Planchette, Joseph Romand, Philippe Sabater, Emmanuel M'hedbi, Colette Pronost, Isabelle Tessier. ■ Conception graphique : Thierry Palau ■ Illustrations : Michèle Le Bas ■ Imprimé par ROTOGRAFIE, 2, rue Richard Lenoir, 93 100 Montreuil. ■ N° ISSN : 1631-7777 ■ N° CPPAP : 0907 S 06221. Abonnement : quatre numéros par an, 6 € ■ www.snuanpe.org